

DIRECTION DU BUDGET

TÉLÉDOC 242
139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

AGENCE POUR L'INFORMATIQUE
FINANCIERE DE L'ETAT

10 RUE DU CENTRE
93160 NOISY LE GRAND

17 OCT. 2016

LE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET ET
DES COMPTES PUBLICS,

À MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ET
SECRETAIRES D'ETAT

NOR ECFB1628466C
N° : DF-1BE-16-3572

*A l'attention de Mesdames et Messieurs
les responsables de la fonction financière ministérielle,
les directeurs des affaires financières
et les responsables de programme*

Objet : Opérations préalables à la bascule 2016-2017 et préparation des arrêtés de report sur 2017.

P.J : 2 annexes

La présente circulaire, qui complète la circulaire « Dates limites de fin de gestion applicables à l'exercice 2016 », a pour objectif de détailler le calendrier des **opérations préalables à la bascule des opérations non soldées en fin d'année 2016¹** ainsi que les actions nécessaires à la **préparation des arrêtés de report de crédits**. Elle précise notamment les modalités de suppression des fonds de concours et attributions de produits inactifs ou de faible rendement.

Dans la perspective des reports de crédits de 2016 sur 2017, la présente circulaire détaille, pour chacun des acteurs concernés (ministères, direction du budget, départements de contrôle budgétaire au sein des services du contrôleur budgétaire et comptable ministériel, agence pour l'informatique financière de l'État), le calendrier des actions à conduire.

¹ Sous Chorus, ces opérations, qui désignent l'ensemble des travaux nécessaires au bon déroulement de la bascule sur la gestion 2017 des opérations non soldées en fin d'année 2016, sont aussi qualifiés de « traitements de fin de gestion » (TFG). Selon le cas, ces travaux peuvent être automatiques ou comporter des tâches manuelles à la charge des différents acteurs (notamment ministères, contrôleurs budgétaires, AIFE).

A. Calendrier des opérations réalisées par les ministères

a. Déblocage des crédits

Les gestionnaires veilleront à procéder aux **déblocages de la totalité des crédits qu'ils avaient bloqués** et qui sont éligibles aux reports (blocages pour aléas de gestion, blocages pour régie d'avance) **au plus tard le vendredi 30 décembre 2016**, à l'exception des éventuels blocages réalisés à la suite de retraits d'AE d'années antérieures non réutilisables².

Cette action est nécessaire en vue de la détermination du montant disponible au report pour chaque programme. **Le non-respect de cette consigne fait peser un important risque d'erreur sur la campagne de reports.**

En revanche, il n'est pas nécessaire de remonter les crédits sans emploi au niveau du programme dans Chorus.

b. Saisie dans Chorus des règles de changement d'imputation budgétaire

En cas de changement d'imputation des opérations non soldées en fin d'année sur la gestion suivante, ces règles consistent à préciser les nouvelles imputations.

Elles visent en particulier à définir, en cas de suppression d'un axe d'imputation budgétaire à compter de 2017, le ou les axes devant être utilisés pour recueillir les opérations non soldées.

Les opérations de changement d'imputation budgétaire à la charge des ministères ont pour effet de modifier un ou plusieurs des axes suivants :

- l'activité ;
- la destination de la dépense (action et/ou sous-action, programme en cas d'évolution de la maquette budgétaire) ;
- le cadre de gestion (UO, et éventuellement BOP voire programme en cas d'évolution de la maquette budgétaire).

Il est rappelé que conformément à la circulaire DF-1BLF-16-3269 du 30 mai 2016 relative à l'élaboration des nomenclatures des dépenses budgétaires pour 2017, les différentes nomenclatures budgétaires citées ci-dessus font l'objet de procédure d'approbation ou de déclaration auprès de la direction du budget :

- la nomenclature par activité applicable en 2017 doit avoir été transmise à la direction du budget au plus tard le 1^{er} octobre 2016 (bureau 2REC et bureau sectoriel concerné) ;
- la nomenclature par destination revêtue de l'avis du CBCM a déjà été transmise en juin et intégrée au référentiel des domaines fonctionnels dans Chorus ;
- la nomenclature du cadre de la gestion (BOP-UO) applicable en 2017, doit également avoir été finalisée et transmise à la direction du budget au plus tard pour le 1^{er} octobre 2016.

² Il est rappelé que, par application de la circulaire du 16 juillet 2014 sur la maîtrise des retraits d'engagements d'années antérieures, la procédure de blocage des AE non recyclables d'un BOP est réservée au contrôleur budgétaire en charge de l'avis sur ce BOP, sauf organisation spécifique convenue avec le CBCM.

Les gestionnaires devront saisir leurs règles, en particulier celles de changement de périmètre ministériel, dès que possible et avant le 16 décembre 2016. En effet, la bascule des dossiers débutant dès le 4 janvier 2017, ces règles devront avoir été vérifiées par l'AIFE dans Chorus afin d'être effectives dès cette date. **Seuls les changements de maquette intervenus par amendement au cours de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour 2017** au Parlement pourront justifier d'un changement de périmètre postérieur. Ces derniers devront alors être effectués au plus tard le 9 janvier 2017, et en concertation avec l'AIFE. Aucune règle de changement relative à ces axes ne devra être saisie dans Chorus à une date ultérieure.

Les dossiers pris en compte au titre de 2016 et liés aux opérations dont le règlement doit intervenir dès les premiers jours de la gestion 2017 devront être basculés en priorité. S'ils sont concernés par un changement d'imputation budgétaire, la saisie des règles de changement budgétaire correspondantes devra avoir été mise en place préalablement. **Les engagements juridiques antérieurs à 2017 concernés pourront ainsi être basculés sur 2017 dès le 4 janvier 2017** et faire l'objet de paiements ce même jour.

c. Gestion des tranches fonctionnelles des opérations d'investissement

La préparation de la bascule des tranches fonctionnelles doit faire l'objet d'une attention particulière :

- les gestionnaires veilleront à vérifier les dates de fin de validité des tranches fonctionnelles (TF) :
 - o pour toute TF ne devant plus faire l'objet d'aucun engagement ni paiement à partir de 2017, la date de fin de validité doit être fixée au plus tard au 30 décembre 2016, ou la TF doit être clôturée avant la fin de l'année ;
 - o pour toute TF dont le report des AE affectées non engagées est souhaité sur 2017, la date de fin de validité devra être postérieure à la date des reports (31 mars 2017), et établie de manière à permettre l'achèvement des opérations de dépense relatives à cette TF avant la clôture de la TF. Pour ces TF, les dates de fin de validité sur 2016 devront être repoussées³ ;
- toute règle de bascule d'une tranche fonctionnelle d'un programme vers un autre programme doit faire l'objet d'une **demande de dérogation soumise par les gestionnaires à l'avis du département du contrôle budgétaire compétent avant le vendredi 16 décembre 2016** ; aucune demande de dérogation ne sera examinée après cette date. Le respect de cette échéance est important pour permettre d'avancer autant que possible le calendrier des reports d'AE affectées non engagées, conformément aux souhaits de vos services.

De telles règles de bascule, qui se traduiront par une demande de reports croisés, doivent notamment respecter les dispositions de l'article 15 de la LOLF. L'accord sur la mise en place de ces règles ne préempte pas les décisions qui seront prises aux moments des arbitrages sur les reports.

³ Il est rappelé que les crédits affectés non engagés sur les TF ayant une date de fin de validité sur 2016 ne sont pas reportés.

d. Suppression des fonds de concours et attributions de produits inactifs ou de faible rendement

L'annexe II à la circulaire IBLF-16-3273 relative aux annexes générales jaunes du PLF 2017 demande notamment de signaler les fonds de concours ou attributions de produit que les ministères projettent de supprimer ou de regrouper à compter de 2017.

Les gestionnaires devront, pour ce faire, examiner la liste (annexe 2) des fonds pour lesquels aucune recette n'a été constatée depuis le 1^{er} janvier 2015 :

- sauf avis contraire dûment justifié, les fonds n'ayant perçu aucun fonds depuis le 1^{er} janvier 2014 seront automatiquement supprimés ;
- sur les autres fonds de la liste (fonds ayant fait l'objet d'encaissements en 2014 mais pas depuis le 1^{er} janvier 2015), les gestionnaires proposeront des suppressions après s'être assurés qu'il ne subsiste aucun titre de perception non soldé sur ces fonds.

Par ailleurs, les gestionnaires sont invités à formuler toute autre proposition de regroupement ou de suppression de fonds (fonds au rendement peu significatif, objets redondants, attributions de produits instituées en application d'un même décret...).

Cette opération de rationalisation du répertoire des fonds de concours et attributions de produits devant impérativement être achevée avant le démarrage de la gestion 2017, les gestionnaires veilleront à retourner l'annexe jointe accompagnée de leurs observations avant le **15 octobre 2016** au bureau 1BE (etienne.du-payrat@finances.gouv.fr ; baptiste.quero@finances.gouv.fr ; sylviane.mazzetta@finances.gouv.fr).

B. Calendrier des opérations réalisées par les départements de contrôle budgétaire

Les départements de contrôle budgétaire veilleront à procéder **le vendredi 30 décembre 2016** d'une part, sur instruction de la direction du budget, au dégel des crédits gelés résiduels, et, d'autre part, au déblocage des crédits bloqués, à l'exception des blocages mis en place afin d'identifier dans Chorus les crédits n'ayant pas vocation à être reportés. Ne doivent donc rester bloqués que les crédits dont le report n'est pas envisageable au sens du GBCP.

Ils transmettent, pour information, au bureau 1BE (1be-execution@finances.gouv.fr et etienne.du-payrat@finances.gouv.fr et baptiste.quero@finances.gouv.fr) leur avis sur les demandes de bascule de tranche fonctionnelle d'un programme vers un autre programme avant le **30 décembre 2016**.

C. Calendrier des opérations réalisées par l'AIFE

a. Clôture automatique des réservations de crédits (AE)

Les réservations de crédits⁴ sur tranche fonctionnelle et hors tranche fonctionnelle seront clôturées automatiquement en fin de gestion 2016. L'AIFE procédera ainsi aux **annulations de ces réservations de crédits le mardi 27 décembre 2016**.

À l'issue de ce traitement, les autorisations d'engagement correspondantes seront restituées sur l'UO d'imputation de ces réservations de crédits ou sur leur tranche fonctionnelle

⁴ La réservation de crédits désigne une opération de gestion qui permet d'identifier, au sein d'une enveloppe globale d'AE, une sous-enveloppe pour un projet particulier. Cette opération ne donne lieu à aucune consommation de crédits.

s'agissant des réservations de crédits sur tranche fonctionnelle. Il ne sera donc plus possible d'imputer des engagements sur réservation de crédits à compter du 23 décembre 2016.

La consommation des autorisations d'engagement restera quant à elle inchangée après ce traitement⁵.

b. Saisie des règles de changement de fonds de concours et d'attribution de produits

Avant le 30 décembre 2016, l'AIFE intégrera dans Chorus les règles de changement de fonds de concours et d'attributions de produits⁶ lorsque les évolutions de cette nomenclature arrêtée par la direction du budget le justifieront (en particulier lors de la fusion éventuelle de deux fonds de concours ou de deux attributions de produits).

Les crédits de fonds de concours non consommés au 30 décembre 2016 sont reportés de droit en 2017 et n'entrent pas en compte dans l'appréciation du respect du plafond de 3 % prévu à l'article 15 de la LOLF. Au contraire, conformément aux dispositions de la LOLF et au mode opératoire mis en œuvre en 2015, les crédits d'attributions de produits non consommés au 30 décembre 2016 sont soumis aux mêmes règles de reports que les autres crédits, en particulier en matière de plafonnement.

Les reports de crédits de fonds de concours prendront en compte les règles de changement de fonds de concours (reports croisés). Les annulations de crédits de fonds de concours sur 2016 et les ouvertures correspondantes sur 2017 seront détaillées fonds par fonds dans Chorus. En revanche, les reports de crédits relatifs aux attributions de produits resteront globalisés avec les reports des crédits autres que de fonds de concours.

c. Intégration des mouvements Farandole dans Chorus

Les mouvements de crédits issus du système Farandole, relatifs à la gestion 2016 et publiés après le 30 décembre 2016, seront intégrés dans Chorus dans les meilleurs délais, en principe le lendemain de leur publication.

Ces mouvements sont liés :

- soit à des annulations de crédits disponibles et reportés sur 2017 (arrêtés publiés au plus tard le 31 mars 2017) ;
- soit à des annulations de crédits disponibles au titre de la régularisation de certains rattachements de fonds de concours excédentaires au regard des recouvrements, qui pourraient intervenir dans les premiers jours de janvier 2017⁷.

À compter du 1^{er} avril 2017, les crédits disponibles et non annulés sur la gestion 2016 auront vocation à être annulés en loi de règlement.

d. Report des AE affectées non engagées sur tranche fonctionnelle de la gestion 2016 sur la gestion 2017

⁵ S'agissant des réservations d'AE destinées à la reprise des engagements non soldés de l'Acsé sur les programmes 147 et 122, leur clôture sera également effectuée le 27 décembre ; cette clôture rendra les éventuels crédits d'AE non utilisés indisponibles pour la gestion courante.

⁶ Ces règles consistent à déterminer le fonds destinataire des recettes constatées en n+1 sur un fonds supprimé en n.

⁷ En particulier, des annulations en AE sont susceptibles d'intervenir sur les fonds de concours antérieurs à 2015 susceptibles de donner lieu à ouverture d'AE préalables, lorsque des titres antérieurs à 2015 sur ces fonds, ayant donné lieu à ouverture d'AE, font l'objet d'une réduction.

Conformément à la demande qui lui sera adressée par la direction du budget, et après la signature des arrêtés de report correspondants, l'AIFE procédera à la bascule des AE affectées non engagées des tranches fonctionnelles de la gestion 2016 sur la gestion 2017 dans le cadre des reports de crédits de 2016 sur 2017. Les dates de fin de validité des TF sur lesquelles plus aucun engagement ni paiement n'est attendu doivent être mises à jour au 30 décembre 2016.

Pour avancer au plus tôt la bascule des AE affectées non engagées concernées sur 2017 et simplifier la gestion des TF concernées en début d'année, les reports correspondants seront traités en 2017 de manière anticipée, *a priori* au cours du mois de janvier. **Cette forte avancée du calendrier de report des TF impliquera également que les ministères ne pourront plus modifier le statut de certaines TF, quand bien même il y aurait accord du DCB.** La circulaire relative aux reports de crédits de 2016 sur 2017 en précisera les conditions de mise en œuvre.

D. Mise en place de la gestion 2017

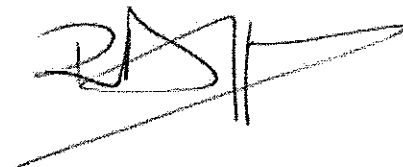
Les instructions concernant l'encadrement de la gestion anticipée données par la circulaire du 17 octobre 2013 relative à la mise en place de la gestion 2014 sont reconduites en 2017.

Le Directeur du Budget



Denis MORIN

La Directrice de l'Agence pour l'Informatique
Financière de l'État



Régine DIYANI
Directrice

ANNEXE 1 : Calendrier des opérations préalables à la bascule 2016-2017

1er janvier *****>		
Action	Acteur concerné	Calendrier
Déblocage des crédits (hors retraits AE années antérieures)	Ministères	jusqu'au 30 décembre 2016
Saisie des règles de changement budgétaires (y.c. changement d'activité)	Ministères	Cas général : avant le 16 décembre 2016
		Cas particulier : jusqu'au 9 janvier 2017 pour un changement de maquette introduit par amendement au PLF 2016
Vérification des dates de fin de validité des tranches fonctionnelles	Ministères	jusqu'au 30 décembre 2016
Demande de suppression des fonds de concours et attributions de produits inactifs ou de faible rendement	Ministères	jusqu'au 15 octobre 2016
Demande de reports croisés pour les tranches fonctionnelles	Ministères	jusqu'au 16 décembre 2016
Dégel et déblocage des crédits reportables	Départements de contrôle budgétaire	le 30 décembre 2016
Clôture automatique des réservations de crédits de gestion courante *	AIFE	le 27 décembre 2016
Saisie des règles de changement de fonds de concours et d'attribution de produits	AIFE	jusqu'au 30 décembre 2016
Intégration des mouvements Farandole	AIFE	jusqu'au 31 mars 2017
Bascule des dossiers vivants	AIFE	à partir du 4 janvier 2017
Bascule des tranches fonctionnelles	AIFE	Au plus tard le 31 janvier 2017 (calendrier fortement anticipé cette année)
* Par conséquent, les engagements juridiques sur réservations de crédits devront impérativement être réalisés au plus tard le 23 décembre 2016		

ANNEXE 2 : Liste des fonds de concours à examiner en vue de leur suppression

Ministère	Programme	Fonds 2018	Intitulé 2016	CP reçus entre le 01/01/2015 et le 30/09/2018	CP 2014	Suppression automatique	Suppression souhaitée par le gestionnaire
Affaires étrangères et développement international	105	1-1-00178	partenariat de gestion avec la Commission européenne pour la communication sur l'Europe	-	340 308	Non	À décider
Affaires étrangères et développement international	161	1-1-00333	Remboursement par les fonds européens des dépenses de personnel liées à la politique des visas	-	-	Oui	Suppression auto
Affaires étrangères et développement international	161	1-2-00011	contribution de tiers au plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie	-	16 000	Non	À décider
Affaires étrangères et développement international	105	1-2-00288	participation de la CNAV à une mission de lutte contre la fraude	-	-	Oui	Suppression auto
Affaires étrangères et développement international	209	1-2-003391	Contribution de tiers métropolitains à l'action extérieure des collectivités locales	-	-	Oui	Suppression auto
Affaires étrangères et développement international	209	1-3-00287	Participation de gouvernements étrangers aux projets de coopération menés par la France (programme 209)	-	-	Oui	Suppression auto
Affaires étrangères et développement international	241	13-00371	Contributions de tiers étrangers au financement de la conférence Paris Climat 2015	-	-	Oui	Suppression auto
Affaires sociales, santé et droits des femmes	304	1-1-00294	Participation du FEAD aux dépenses d'assistance technique	-	677 577	Non	À décider
Affaires sociales, santé et droits des femmes	137	1-1-00414	concours du Fonds social européen aux actions en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes	-	199 650	Non	À décider
Affaires sociales, santé et droits des femmes	124	2-2-00738	recettes provenant de la cession de documents, d'espaces publicitaires dans des publications suivies que les bulletins officiels, de l'organisation de colloques et séminaires et des services rendus en matière de conception et d'élaboration de banques de données	-	193	Non	À décider
Agriculture, agroalimentaire et forêt	215	1-1-00018	participation de la Commission européenne aux frais d'établissement d'enquêtes statistiques, hors RICA (titre 2)	-	-	Oui	Suppression auto
Agriculture, agroalimentaire et forêt	215	1-1-00021	participation de l'Union européenne aux dépenses de rémunération d'assistance technique des programmes financés par le FEADER ou le FEP (titre 2)	-	-	Oui	Suppression auto
Agriculture, agroalimentaire et forêt	154	1-1-00026	participation de l'Union européenne aux dépenses d'assistance technique des programmes de la politique de développement rural	-	271 930	Non	À décider
Agriculture, agroalimentaire et forêt	206	1-1-00815	participation de la Communauté européenne aux programmes d'actions sanitaires et phytosanitaires dans les départements d'outre-mer	-	168 462	Non	À décider
Agriculture, agroalimentaire et forêt	216	1-2-00124	participations diverses aux frais d'établissement d'enquêtes statistiques, hors RICA (titre 2 - métropole)	-	-	Oui	Suppression auto
Culture et communication	224	1-1-00976	participation communautaire aux projets, études et campagnes initiés ou soutenus par le ministère de la culture et de la communication	-	29 013	Non	À décider
Culture et communication	175	1-2-00427	participation du Centre des monuments nationaux aux travaux d'entretien et de restauration des immeubles et objets mobiliers appartenant à l'Etat et classés monuments historiques ou inscrits au titre des monuments historiques (investissement - AE préalable)	-	-	Oui	Suppression auto
Culture et communication	334	1-2-00434	contributions diverses aux travaux de restauration des immeubles et objets mobiliers classés ou inscrits au titre des monuments historiques (programme 334 - AE préalable)	-	-	Oui	Suppression auto
Culture et communication	131	1-2-00470	Participation financière à une opération d'investissement (AE préalable) Investissement d'avenir : Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique (P224)	-	-	Oui	Suppression auto
Culture et communication	224	1-2-00471	Participations diverses à des opérations d'entretien et de restauration de biens mobiliers ou immobiliers classés ou inscrits au titre des monuments historiques (étranger et outre-mer)	-	8 262 372	Non	À décider
Culture et communication	175	1-3-00238	Participations diverses à des opérations d'entretien et de restauration de biens mobiliers ou immobiliers classés ou inscrits au titre des monuments historiques (étranger et outre-mer AE P)	-	855 728	Non	À décider
Culture et communication	224	1-3-00476	Participations diverses à la création, l'acquisition ou la restauration de biens mobiliers non classés outre-mer (P224)	-	-	Oui	Suppression auto
Culture et communication	334	2-2-00174	produit des cessions de biens mobiliers (programme 334)	-	-	Oui	Suppression auto
Culture et communication	166	2-2-00273	valorisation du patrimoine immatériel en matière de recherche par les services à compétence nationale du ministère chargé de la culture et de la communication	-	-	Oui	Suppression auto
Culture et communication	131	2-2-00760	produit des cessions de biens mobiliers (programme 131)	-	-	Oui	Suppression auto
Décentralisation et fonction publique	148	1-2-00510	participation du FIPHP au financement de la prestation chèques vacances au bénéfice des travailleurs handicapés de la fonction publique de l'Etat	-	-	Oui	Suppression auto
Défense	146	1-1-00274	Participation de la Commission européenne aux programmes de contrôle de la pêche en Guyane	-	-	Oui	Suppression auto
Défense	212	1-2-00375	Investissement d'avenir : Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique	-	-	Oui	Suppression auto
Défense	212	1-2-00791	actions de mécénat en faveur de la valorisation du patrimoine culturel et de l'information historique	-	784 669	Non	À décider

Défense	212	1-3-00189	participations diverses d'outre-mer aux dépenses d'infrastructure et de dépollution (investissement - AE préalables)	-	-	Oui	Suppression auto
Défense	178	2-2-00472	valorisation du patrimoine immatériel du ministère de la défense (programme 178)	-	-	Oui	Suppression auto
Défense	187	2-2-00557	produit des cessions de biens mobiliers (programme 187)	-	6 650	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	612	1-1-00006	Participation aux projets aéronautiques européens	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	203	1-1-00095	participation du FEDER au financement d'études et d'infrastructures dans le domaine des transports (AE préalables)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	203	1-1-00180	contribution du FEDER aux projets d'investissements routiers (AE préalables)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	217	1-1-00917	contribution de l'Union européenne au titre de la participation des services techniques de l'équipement à divers programmes relatifs à la sécurité et la circulation sur le réseau autoroutier trans-européen	-	164 394	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	203	1-2-00151	participations à l'aménagement, l'adaptation et la construction d'installations portuaires (AE préalables)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	203	1-2-00158	participation de l'AFITF à la construction, à l'équipement et à l'exploitation du réseau routier national - opérations engagées avant le 31 décembre 2006. (CP seulement)	-	10 500 000	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	190	1-2-00168	participation au financement du développement de l'A350.	-	250 000 000	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	613	1-2-00180	Participation du FIPHFP au financement d'actions en faveur de l'insertion des personnes handicapées	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	181	1-2-00302	Contribution du fonds de prévention des risques naturels majeurs, régi par l'article L561-3 du code de l'environnement, aux dépenses de prévention des risques naturels et des risques hydrauliques engagées par l'Etat	-	22 627 756	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	217	1-2-00319	participations des collectivités locales et organismes divers à des dépenses d'action sociale	-	30 000	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	217	1-2-00355	participation de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine aux frais engagés par l'Etat dans le concours apporté à son action.	-	118 132	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	217	1-2-00358	participation de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine aux frais engagés par l'Etat dans le concours apporté à son action (hors titre 2)	-	127 975	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	205	1-2-00788	participation des armateurs au financement des dispositifs sociaux à destination des marins.	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	181	1-2-00820	participations aux études, acquisitions et travaux d'équipement relatifs à la protection de la nature, à la prévention et à la lutte contre les pollutions ainsi qu'à la gestion des milieux naturels (rattachement en CP uniquement)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	614	1-2-00931	Participation à des enquêtes de sécurité aérienne	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	203	1-3-00453	participations d'Etats européens au financement de projets dans le domaine des transports interurbains	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	612	1-3-00788	Participation de tiers à des études et travaux dans le domaine de la navigation aérienne (outre-mer ou étranger)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	205	2-2-00486	remboursement par les organismes ou personnes publics ou privés métropolitains des dépenses consécutives à l'entretien du matériel de lutte contre les pollutions marines (stock national Polmar)	-	1 520	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	203	2-2-00625	remunération de prestations au titre de travaux d'entretien et de dépenses d'exploitation dans les ports maritimes civils	-	13 600	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	203	2-2-00645	produit des cessions de matériel et de fournitures de prestations destinées à des travaux d'entretien exécutés par le Centre d'études techniques maritimes	-	21 054	Non	Adécider
Écologie, développement durable et énergie	612	2-2-00735	Produit des cessions de biens mobiliers (programme 612)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	613	2-2-00740	Produit des cessions de biens mobiliers (programme 613)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	612	2-2-00758	Rémunération de services rendus (programme 612)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	614	2-2-00761	Rémunération de services rendus (programme 614)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	613	2-2-00765	Rémunération de services rendus (programme 613)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	614	2-2-00777	Produit des cessions de biens mobiliers (programme 614)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	217	2-3-00310	contributions aux dépenses de personnel pour la réalisation de travaux, prestations ou services (outre mer)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	612	2-3-00753	Rémunération de services rendus (programme 612)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	614	2-3-00778	Rémunération de services rendus (programme 614)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	613	2-3-00779	Produit des cessions de biens mobiliers (programme 613)	-	-	Oui	Suppression auto
Écologie, développement durable et énergie	614	2-3-00789	Produit des cessions de biens mobiliers outre-mer (programme 614)	-	-	Oui	Suppression auto
Économie, industrie et numérique	134	1-1-00978	participation de l'Union européenne à l'organisation ou au financement de projets, études ou enquêtes dans le domaine du tourisme	-	-	Oui	Suppression auto
Économie, industrie et numérique	134	1-2-00067	contribution des collectivités locales au financement de mesures en faveur de l'industrie	-	120 000	Non	Adécider

Économie, industrie et numérique	134	1-2-00904	participations diverses à des études et manifestations	-	-	Oui	Suppression auto
Économie, industrie et numérique	134	2-2-00073	services rendus par la Commission de régulation de l'énergie	-	-	Oui	Suppression auto
Économie, industrie et numérique	134	2-2-00202	rémunération de prestations fournies par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes	-	1 500	Non	Adécider
Économie, industrie et numérique	134	2-3-00235	Rémunération de certains services rendus par l'Autorité de la concurrence en outre-mer	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	150	1-1-00094	participation du FEDER à la construction et à l'équipement de locaux universitaires (programmation 2000-2006 - rattachement en CP uniquement)	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	150	1-1-00360	Activités du processus de Bologne (participation de la Commission européenne)	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	214	1-1-00406	Erasmus+ (P214) programme européen	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	230	1-2-00053	participation du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique aux dépenses d'intégration (programme 230 hors titre 2)	-	4 638 544	Non	Adécider
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	150	1-2-00359	investissement d'avenir : Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique - projet d'abESR	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	214	1-2-00387	investissement d'avenir : Transition numérique de l'Etat, modernisation de l'action publique et innovation numérique pour l'excellence éducative	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	172	1-2-00466	Participation exceptionnelle de tiers (liquidation GIP OST)	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	150	1-2-00511	participation du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique aux actions de recrutement, de formation et d'intégration (programme 150)	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	214	1-3-00189	participations à des dépenses d'investissement - AE préalable (outre-mer, étranger, hors crédits communautaires)	-	-	Oui	Suppression auto
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	172	1-3-00257	Partenariat avec des organisations internationales ou des gouvernements étrangers (programme 172)	-	-	Oui	Suppression auto
Finances et comptes publics	218	1-1-00990	contribution du Fonds social européen à des actions de communication et de formation.	-	-	Oui	Suppression auto
Intérieur	303	1-1-00328	Cofinancement par le FEI des actions menées par le programme 303	-	-	Oui	Suppression auto
Intérieur	161	1-1-00497	participation de la Commission européenne au financement des projets de la sécurité civile (programme 161)	-	-	Oui	Suppression auto
Intérieur	162	1-1-00683	cofinancement par le Fonds frontières extérieures (FFE) des opérations de lutte contre l'immigration irrégulière menées par la gendarmerie nationale.	-	389 687	Non	Adécider
Intérieur	307	1-2-00468	Investissement d'avenir : Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique (P307)	-	-	Oui	Suppression auto
Intérieur	161	1-2-00678	participation contractuelle au financement de divers travaux d'équipement (programme 161- investissement)	-	51 578	Non	Adécider
Intérieur	104	1-2-00877	Remboursements par les bénéficiaires finaux au programme 104 des sommes indument perçues au titre du FAM	-	-	Oui	Suppression auto
Intérieur	303	1-2-00878	Remboursements par les bénéficiaires finaux au programme 303 des sommes indument perçues au titre du FAM	-	-	Oui	Suppression auto
Intérieur	303	1-2-00879	Remboursements par les bénéficiaires finaux au programme 303 des sommes indument perçues au titre du FSI	-	-	Oui	Suppression auto
Intérieur	207	1-3-00214	participations diverses à la sécurité et à la circulation routières en outre-mer fonctionnement	-	-	Oui	Suppression auto
Intérieur	176	2-2-00255	Rémunération des prestations fournies par la direction générale de la police nationale (titre 2)	-	292 026	Non	Adécider
Intérieur	216	2-2-00256	Rémunération des prestations fournies par les directions de l'administration centrale, à l'exception de la direction générale de la police nationale, la direction générale de la gendarmerie nationale et la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (titre 2)	-	-	Oui	Suppression auto
Justice	166	1-2-00317	participation au fonctionnement de la juridiction unifiée des brevets	-	1 000 000	Non	Adécider
Justice	107	1-2-00399	participations diverses aux opérations d'investissement des services pénitentiaires.	-	330 782	Non	Adécider
Justice	310	1-2-00458	« Participations diverses aux opérations d'investissement et d'investissement d'avenir (transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique) de l'administration centrale »	-	-	Oui	Suppression auto
Justice	310	1-3-00179	participation des Etats étrangers aux projets initiés par l'administration centrale	-	2 000	Non	Adécider
Justice	166	2-3-00169	valorisation internationale du patrimoine immatériel des services judiciaires.	-	-	Oui	Suppression auto
Justice	168	2-3-00173	rémunération des prestations fournies par le greffe du tribunal mixte de commerce de Nouméa	-	481 602	Non	Adécider

Logement, égalité des territoires et ruralité	135	1-1-00914	participations d'organismes européens à des études dans le domaine du logement (programme 135)	-	20 064	Non	Adécider
Logement, égalité des territoires et ruralité	177	1-2-00198	Produits des dons et legs pour le financement d'actions de prévention de l'exclusion et de l'inclusion sociale	-	8 552	Non	Adécider
Logement, égalité des territoires et ruralité	135	1-2-00356	participation de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine aux frais de déplacements des architectes - conseils et de paysagistes-conseils de l'équipement	-	27 975	Non	Adécider
Logement, égalité des territoires et ruralité	135	1-2-00479	Contribution du FNAP à la mise en œuvre de la politique du logement - Restes à payer	-	-	Oui	Suppression auto
Logement, égalité des territoires et ruralité	135	1-2-00479	Contribution du FNAP à la mise en œuvre de la politique du logement - Opérations nouvelles (AEP)	-	-	Oui	Suppression auto
Logement, égalité des territoires et ruralité	135	1-2-00480	Contribution du FNAP à la mise en œuvre de la politique du logement - PLA adaptés et FSL communes carencées.	-	-	Oui	Suppression auto
Océan	123	1-2-00875	participation du CNES aux programmes opérationnels et aux contrats de plan Etat régions 2007-2013	-	1 169 361	Non	Adécider
Services du Premier ministre	164	1-1-00245	participation de la Commission européenne au financement du jumelage relatif au renforcement des institutions de contrôle du Maroc	-	44 128	Non	Adécider
Services du Premier ministre	112	1-1-00318	Remboursements du FEDER-FSE dans le cadre du Programme national d'assistance technique interfonds 2014-2020	-	-	Oui	Suppression auto
Services du Premier ministre	112	1-1-00668	remboursement par le FEDER de la rémunération des assistants techniques chargés de la gestion des programmes opérationnels interrégionaux	-	100 000	Non	Adécider
Services du Premier ministre	129	1-2-00186	participations diverses au programme Dataconnexions	-	30 000	Non	Adécider
Services du Premier ministre	623	1-2-00324	Plateforme téléphonique d'information des personnes âgées et de leurs proches aidants - dépenses de fonctionnement	-	-	Oui	Suppression auto
Services du Premier ministre	624	1-2-00325	Plateforme téléphonique d'information des personnes âgées et de leurs proches aidants - dépenses de personnel	-	-	Oui	Suppression auto
Services du Premier ministre	623	1-2-00393	Investissement d'avenir : Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique	-	-	Oui	Suppression auto
Services du Premier ministre	165	1-2-00799	participations financières des collectivités locales aux opérations immobilières des cours administratives d'appel et des tribunaux administratifs (investissement)	-	142 224	Non	Adécider
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	102	1-1-00345	Participation de l'UE au financement de la Garantie jeunes	-	-	Oui	Suppression auto
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	102	1-1-00854	concours du Fonds social européen à la mise en œuvre de parcours pour les publics fragiles dont celui des jeunes en contrat d'autonomie	-	7 033 780	Non	Adécider
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	155	1-1-00910	contributions communautaires à des statistiques et études	-	-	Oui	Suppression auto
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	103	1-2-00844	remboursement par les bénéficiaires des sommes indûment perçues au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)	-	-	Oui	Suppression auto
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	165	2-2-00133	valorisation du patrimoine immatériel du ministère du travail (programme 155)	-	-	Oui	Suppression auto
Ville, jeunesse et sports	163	1-1-00411	participation de la Commission européenne au financement de projets relatifs aux jeunes et à la vie associative	-	-	Oui	Suppression auto
Ville, jeunesse et sports	163	1-2-00477	Contributions aux missions d'observation et d'étude de l'INJEP	-	-	Oui	Suppression auto
Ville, jeunesse et sports	219	1-3-00182	participations diverses à des opérations d'investissement dans le domaine du sport (AE préalable - programme sport - océan)	-	1 437 255	Non	Adécider